

Direction de l'Enseignement de la Formation, de l'Insertion et des Jeunes

N° 60601- / ↓ /24/GRH/CW/JN Affaire suivie par La DEFIJ ASSEMBLEE DE LA PROVINCE NORD

B.P. 41 - 98860 KONE Tél: 47.72.27 Fax: (687) 47.71.31

Koohné, le 18 mars 2024

COMMUNIQUE

Le Président de la Province Nord informe les parents d'élèves du collège public, de l'école primaire publique et de l'internat provincial de la commune de Ouégoa, qu'à compter de ce mardi 19 mars 2024 le service de cantine sera assuré aux horaires habituels, s'agissant de la demi-pension.

L'internat provincial de Ouégoa quant à lui accueillera les internes à compter du mercredi 20 mars 2024 aux horaires habituels.

Nous vous informons que cette reprise progressive est conditionnée par l'amélioration des modalités d'accueil.

Nous remercions tous les parents d'élèves de leur compréhension et nous les prions de recevoir nos excuses pour les désagréments causés.

Pour le président de l'assemblée de la province Nord et par déléagation La secrétaire générale de l'assemblée de la province Nord

Lusia ROUSSEAU

<u>COPIES A</u>:

- -RRB
- -Radio Djido
- Mairies de ouégoa

Pour diffusion du communiqué:

lundi 18 mars (soir)

mardi 19 mars 2024 (matin, midi et, soir)